Présents: JC. BRUS, B. CLEMENT, JL. DESSALES, F. LAFONT, S. GLEIZE, M. FRANCOIS, J. VERDOULET.

Procuration de P. RESSEGAIRE à J. VERDOULET.

Absent : T. BOUCHET, S. PASCAL Secrétaire de séance : JL. DESSALES

- *Nouveaux faits divers sur la commune au mois d'octobre: Vol chez Mme et Mr LIBOIS d'un véhicule et vol chez Mme et Mr CHAUSSY quartier la Bonté.
- *JEAN-CLAUDE BRUS remercie les personnes qui ont participé au Déménagement de la mairie dans les locaux de Perce-Neige.
- *Remerciements adressés à G. AUMAGE et M.C. HAUSSY pour la présentation ,lors de la cérémonie du 11 novembre, de leurs recherches sur les soldats morts et engagés de Condorcet au cours de ce conflit. Mr R.RICHARD développera une rubrique « guerre14-18 » sur le site de la mairie.
- *Remerciements à R.GOURRU pour avoir fait sonner les cloches de l'église le 11 novembre de 11h00 à11h30 et remerciements à F.LAFONT Pour avoir offert le lunch après la cérémonie dans la salle polyvalente.
- *Compte rendu du conseil municipal du 12 octobre 2018 :approuvé À l'unanimité .
- *Taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations): approuvé à l'unanimité.

Le SIDREI en attente de la fusion avec les 2 autres syndicats de rivière en un syndicat unique sur le bassin versant de L'Eygues, allant de Verclause à Orange, poursuit ses travaux d'entretien des berges. Le futur syndicat, création prévue pour 2019, prendra en charge la nouvelle compétence GEMAPI. Les 7 communautés de commune concernées par l'Eygues Se partageront 27 sièges de délégués, dont 6 attribués à la CCBDP. Le financement de ce syndicat serait réparti selon les critères suivants: 75°/ au nombre d'habitant et 25°/ suivant le potentiel fiscal, le linéaire de berge, le linéaire de digue.

Le budget prévisionnel annuel se monterai à 840 000^e (hors tx d'investissement). La CCBDP participerai à hauteur De 268 000^e. Cette somme serait prélevé via la taxe foncière, les taxes Foncières bâties et non bâties. La CCBDP reverserai le montant au Syndicat. Cette somme est basée sur une contribution théorique de 10^e par habitant.

- *Mise en place d'une commission de contrôle pour les élections. Cette commission a pour but de contrôler les modifications ou les oublis Faits sur les listes électorales. Réunion une fois par an et quelques semaines avant le déroulement de chaque élections :
- nomination de Anne Lise Peysson représentant le conseil municipal
- nomination de Maryse Saurel représentant la commune.
- nomination de Gabrielle Aumage par le tribunal de grande instance
- * délibération pour l'utilisation du logiciel AGEDI de 250 euros/an, relatif à l'accès des données cadastrales : voté à l'unanimité
- *formation de l'employé communal Dylan FRIAK dans le cadre du respect de notre engagement avec nos partenaires financiers : voté à l'unanimité le financement du permis P.L.
- *vote à l'unanimité concernant le taux de la taxe d'aménagement qui reste inchangé à 3.5%
- *approbation à l'unanimité de l'avenant au marché de la maitrise d'œuvre. Du fait de l'augmentation du montant des travaux, les frais de maitrise d'œuvre (cabinet d'architectes Peysson /Vettorelo) initialement de 72600 euros HT sont réévalués à 80288 euros HT.
- *Le Département effectuera pour l'année 2019,un enduit à froid monocouche sortie de Condorcet direction St Ferréol, et un bicouche Route de St Pons. Le revêtement en agglomération est en attente des travaux d'enfouissement.
- *Horaire mairie/poste: Brigitte AUDIBERT accueille le public de 9h à12h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Nadia JAOUADI est nouvellement embauchée pour la journée du mercredi.
- *Voirie communale 2019: les travaux se concentrent chemins des Grands Chênes(busage du canal, pose de bordure, enrobé à chaud). Prévus entre mai et septembre, 2/3

- * Illumination du Village pour les Fêtes de fin d'année du 14/12 au 7/01
- *La Mairie a déposé une plainte suite aux dégradations faites sur l'abri bus route de St Ferréol . Enedis sera contacté pour enlever les tags sur le transformateur juste à proximité.
- *La fédération nationale des travaux publics communique leur mécontentement suite à la suppression de l'utilisation du GNR (gazole non routier) et à l'augmentation du prix du carburant. Les entreprises TP devront utiliser le gasoil, cela entrainera une répercutions à la hausse sur les prix de ce secteur d'activité.
- * Modification du règlement des concessions des cimetières : La mairie attribuera uniquement les nouvelles concessions pour une durée de 30 ans renouvelables. Voté à la majorité ,une voix abstention
- *Aire de jeux : la toupie sera prochainement réinstallée. La garantie est prolongée de 1 an.
- *Ecole de Condorcet : soirée paëlla organisée le 24 novembre
- *Convention sollicité entre la mairie de Condorcet et le parc résidentiel privé « l'echalette » situé à St PONS pour l'utilisation de leurs réserves d'eau incendie en cas de besoins dans les parages.
- *Les cloches de l'église seront révisées par l'entreprise BODET
- *Le marché de Noël est programmé le 2 décembre à la salle des fêtes

Fin de séance 21h55 Secrétaire de séance JEAN-LUC DESSALES